



Projet Parrainage DuoSport



Toutes les étapes et démarches à suivre

Afin d'aider les clubs à s'inscrire dans le projet de parrainage organisé par l'ADEPS et la LFBB, qui consiste à la mise en place d'un cadre d'accueil des nouveaux pratiquants qui arriveront dans les clubs francophones lors de la prochaine saison, nous vous présentons la liste des tâches à réaliser.

En plus des avantages que vous apporte le projet (raquette et des subsides à hauteur de 23€ / heure), la LFBB vous aide à vous inscrire sur la plateforme de demandes des subsides auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles, nouveau système de subvention de l'action sportive et locale (Texte Unique) remplaçant l'ancien système de subvention ADEPS (été sport). Cette étape administrative est indispensable pour déposer une demande de subside dans le cadre de l'organisation d'activité sportive (promotion du sport, stage d'initiation, préparation d'une équipe d'interclub, préparation de joueurs pour les championnats LFBB ou nationaux, ...).

Si vous ou votre club êtes intéressé par le projet, ou si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec Kevin Vervaeke vervaeke@lfbb.be / 0479292484.

Check-List

- Premier contact avec la LFBB
- Prise en compte des avantages du projet DuoSport : matériel et subside
- S'inscrire sur la plateforme des subsides FWB, ou bien, faire la demande auprès de la LFBB afin qu'elle se charge de l'inscription (avant le 31 août)**
- Trouver un entraîneur (si besoin voir avec la LFBB) **(avant le 31 août)**
- Etablir le programme d'encadrement (janvier à mai 2020) pour les débutants et parrainés **(avant le 31 août)**
- Préparer la présentation du projet auprès des membres du club
- Présenter le projet, appel aux parrains ! septembre et octobre 2019
- S'assurer du succès du projet
- Promouvoir la participation à la journée Duo Sport à Liège le 17 mai 2020 auprès des duos formés au sein du club.

Quelques détails :

Les avantages du projet DuoSport

Les clubs participants recevront un lot de raquettes d'initiation. Le nombre exact sera défini en fonction du nombre de clubs participants et devrait varier entre 10 et 15 raquettes par club.

Le montant de la subvention versée aux bénéficiaires par heure d'activité sportive encadrée s'élève à 23 euros (il s'agit de l'entraînement destiné aux débutants et aux filleuls qui se déroule de janvier à mai).

Trouver un entraîneur / moniteur qualifié.

Le projet DuoSport, s'inscrivant dans un cadre d'intervention de niveau II (Initiation), l'encadrant des filleuls devra avoir comme titre requis minimum :

- un Brevet Adeps Moniteur sportif initiateur - niveau 1 (Initiateur) ou,
- un Bachelier AESI, sous-section éducation physique ou,
- un Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou AESS Education Physique

Si vous n'avez pas, au sein de votre club, une personne qualifiée et disponible, vous pouvez prendre contact avec Kevin Vervaeke afin de trouver une solution.

S'enregistrer sur le « Progiciel SUBside »

Cette étape est indispensable afin d'accéder aux subsides (que ce soit pour le projet DuoSport ou toute autre activité du club). Afin d'aider des clubs candidats au projet parrainage de l'ADEPS, la LFBB propose d'effectuer les démarches informatiques et administratives. Le club aura juste à compléter une fiche d'informations essentielles. Cependant, nous conseillons aux clubs d'effectuer leur enregistrement par eux-mêmes, surtout s'ils désirent déposer d'autres demandes de subside à l'avenir.

Dans le cas où la fédération prend en charge toutes les démarches, le login (qui sera l'adresse **clubxxx@lfbb.be**) ainsi que le mot de passe seront communiqués ensuite au club.

Les clubs qui s'enregistrent par eux même



Se rendre sur le site : <https://www.transversal.cfwb.be/sub/login-tiers.sub?cid=49787>

Mode d'emploi de l'ADEPS : http://www.sport-adeps.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=3c4905f5d5b6f84486f708dd679fa5251487e99&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_edit_or/images/articles/Amelie/Manuel_d_utilisation_-_subv_pour_l_action_sportive_locale.pdf

Les participants	
<i>Veillez définir le nombre total de participants envisagés. Pour rappel, il s'agit de séances de découverte et d'initiation au badminton où se retrouveront les pratiquants parrainés et participants au projet, mais également toute personne intéressée par l'initiation. Afin d'assurer un encadrement qualitatif, il est vivement conseillé de ne pas dépasser 12 participants.</i>	
Nombre	

Responsable du module			
Nom		Prénom	
Email		GSM	

Communication	
<i>Quel(s) moyen(s) allez-vous utiliser pour communiquer sur le module ?</i>	
<input type="checkbox"/> Affiches <input type="checkbox"/> Bulletin communal <input type="checkbox"/> Ecran publicitaire <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux <input type="checkbox"/> Lettre d'information <input type="checkbox"/> Courriel <input type="checkbox"/> Site Internet <input type="checkbox"/> Brochures <input type="checkbox"/> Radio-TV <input type="checkbox"/> Autres	

Attestation bancaire signée, extrait de compte nominatif, arrêté de subvention, contrat de location signé, convention signée, ...

Le document fournit doit permettre à l'Administration de faire le lien entre l'identification officielle du bénéficiaire et son identité bancaire